



# ***SEMINAIRE PREVENTION***

## Présentation de l'Appel à Projets « Prévention des déchets en Guadeloupe »

ADEME

Julien VERMEIRE, ingénieur déchets ADEME

RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS

POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES



# ***SEMINAIRE PREVENTION***

## **Objectifs de l'AAP :**

- Susciter des projets en faveur de la prévention des déchets ;
- Suivre et valoriser les actions menées ;
- Encourager leur reproduction sur le territoire ;
- L'AAP ne couvre pas tous les domaines de la prévention.

## **Enveloppe indicative ADEME :**

- 400 000 €
- Financement complémentaire du Conseil Départemental ;
- Si projet éligibles, fonds européens FEDER.

RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS

POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES



# ***SEMINAIRE PREVENTION***

## **Partie 1 : mise en œuvre de projets SERD**

- **Objectifs** : une action SERD est une animation visant la sensibilisation d'une cible à la réduction des déchets et se déroulant entre le **19 et le 27 novembre**.
- Ces actions permettent de :
  - réduire les coûts de gestion des déchets ;
  - réduire l'impact environnemental de sa structure ;
  - créer une mobilisation citoyenne et renforcer le lien social autour d'un fort enjeu commun ;
  - valoriser sa structure comme un acteur exemplaire de la prévention des déchets ;
  - développer une visibilité nationale et européenne de son engagement, en concourant aux Trophées français et européens de la SERD.

RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS

POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES



# SEMINAIRE PREVENTION

## Partie 1 : mise en œuvre de projets SERD

- Porteur de projets concernés :
  - Collectivités ;
  - Associations ;
  - Entreprises.
- Nature des projets éligibles :
  - Actions de sensibilisation et de communication ;
  - Petits investissements (table de tri des biodéchets...).
- Coût attendus des projets :
  - **Projets éligibles > 4 000 €** (possibilité de faire porter plusieurs actions par un même acteur, bénéficiaire de l'aide) ;
  - Prise en charge ADEME = 50 % des dépenses éligibles, complétées par le Conseil Départemental

RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS

POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES



# ***SEMINAIRE PREVENTION***

## **Partie 2 : la gestion de proximité des biodéchets**

- **Objectifs** : valoriser les biodéchets par compostage, au plus près de leur lieu de production.
- **Les porteurs de projets éligibles** :
  - Les collectivités ;
  - Les entreprises ;
  - Les associations ;
  - Les bailleurs sociaux ;
  - Les agriculteurs.

RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS

POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES

## Partie 2 : la gestion de proximité des biodéchets

### Echelle des projets éligibles :

- Individuel : compostage ou lombricompostage domestique ;
- Communautaire par le compostage semi-collectif :  
compostage de quartier, compostage en pied d'immeuble ;
- A l'échelle d'un établissement : compostage autonome en établissement ;
- A l'échelle de « petits territoires » : compostage mixte (*agriculteurs, entreprises, collectivités*) sur des petites unités de traitement (2 < tonnes/jour).





# ***SEMINAIRE PREVENTION***

## **Partie 2 : la gestion de proximité des biodéchets**

### **Nature des dépenses éligibles :**

- Les études préalables nécessaires au dimensionnement des projets ;
- L'acquisition d'équipements matériels (composteurs, bio-seaux, broyeur de végétaux...) ;
- Les aménagements nécessaires à la mise en place d'équipements (travaux de terrassement, de stabilisation de sols...) ;
- Les supports de communication destinés à sensibiliser (panneaux et affiches d'information, guides...) ;
- Assistance à la mise en place, à l'animation et au suivi de l'opération (hors dépenses de personnel interne) ;
- Les dépenses de formation de « maîtres composteurs ».



# ***SEMINAIRE PREVENTION***

## **Partie 2 : la gestion de proximité des biodéchets**

### **Soutiens de l'ADEME :**

- Entre 50 et 70 % pour les études préalables ;
- Entre 30 et 70 % des dépenses d'investissements.

**RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS**

**POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES**





# SEMINAIRE PREVENTION

## Partie 3 : Expérimentations de système de collecte d'emballages ménagers par consignation ou gratification

### Objectifs :

- Valider l'opportunité à développer des systèmes de collecte d'emballages ménagers **en ayant recours à un système de consignation ou de gratification, du détenteur.**
- **Réduire les dépôts sauvages**, par le « signal prix » d'une consignation ou d'une gratification.
- Les emballages visés par les projets seront exclusivement les emballages ménagers :
  - Les emballages de boissons en verre, en plastique et en métal ;
  - Les emballages de denrées alimentaires en métal ;

### Les porteurs de projets éligibles :

- Les collectivités ;
- Les entreprises ;
- Les associations.

RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS

POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES

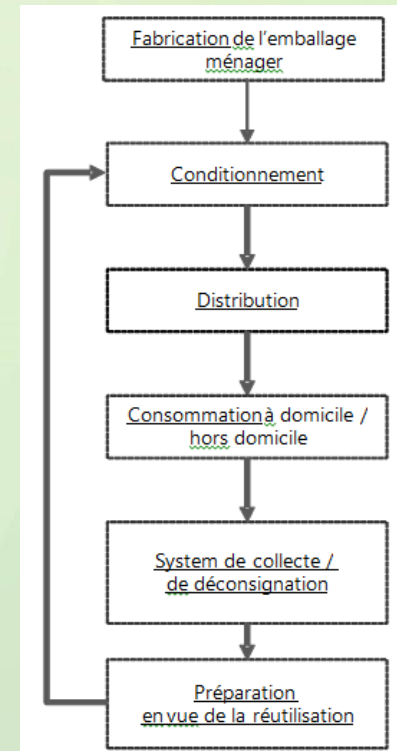
# SEMINAIRE PREVENTION

## Partie 3 : Expérimentations de système de collecte d'emballages ménagers par consignation ou gratification

### Deux types de projets éligibles :

#### 1- Consignation des emballages (ou gratification) en vue de leur réemploi :

- Emballages en verre **exclusivement**, destinés à contenir des produits conditionnés localement (rhum, jus de fruit, miel...);
- Equipement de collecte des bouteilles (hors moyens de transport);
- Equipement de nettoyage des emballages;
- Equipement des bouteilles lavées.
- Profil attendu :
  - Entreprise agro-alimentaire qui embouteille;
  - Entreprise qui créerait un service de nettoyage.



# SEMINAIRE PREVENTION

## Partie 3 : Expérimentations de système de collecte d'emballages ménagers par consignation ou gratification

### Deux types de projets éligibles :

#### 2- Consignation des emballages (ou gratification) en vue de leur recyclage :

- Emballages ménagers en plastique, en verre et/ou acier ;
- **Expérimentation** : les performances du dispositif seront mesurés ;
- Equipements de collecte des emballages vides :
  - Caisses de bouteille vide ;
  - Machine de récupération automatisée des bouteilles vides (reverse vending machine)
- Contenants nécessaires au transport des emballages collectés et destinés à la valorisation.
- Profil attendu (exemples non exhaustifs) :
  - Entreprises de la distribution alimentaire ;
  - Collectivités en partenariat avec une ou un collectif d'entreprises (associations de quartier





# ***SEMINAIRE PREVENTION***

## **Partie 3**

### **Soutiens de l'ADEME :**

- Entre 50 et 70 % pour les études préalables ;
- Entre 30 et 70 % des dépenses d'investissements (selon type de bénéficiaire et d'investissement).

**RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS**

**POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES**



# ***SEMINAIRE PREVENTION***

## **Présentation des dispositifs de soutien de l'ADEME à la prévention**

**RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS**

**POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES**



# SEMINAIRE PREVENTION

## Appui technique :

### Les outils mis à disposition par l'ADEME

- Nombreux outils accessibles par le net :
  - **Optigede** : plateforme d'échanges et de diffusions de retour d'expérience sur la gestion des déchets. Sur certains sujets des guides, des études... ;
  - **Casuffitlegachis** : site internet dédié au gaspillage alimentaire
  - **Serd.ademe** : retour d'expériences sur les actions SERD, outils de communication téléchargeables
  - **ADEME** : les principaux dispositifs, le cadre réglementaire...
- Diffusion possible de plaquettes et document d'information
- Une offre de formations (accessible sur notre site internet)
- Des moyens humains à votre écoute : Ludovic, et moi-même !

RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS

POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES



# SEMINAIRE PREVENTION

## Soutien financier :

### Les aides à la décision :

- L'étude de diagnostic (état des lieux et étude critique) :
  - *Plafond d'assiette : 50 000 €*
  - *Intensité maximum de l'aide ADEME : 50 à 70 %*
- L'étude de projet, réalisation d'un programme local de prévention :
  - *Plafond d'assiette : 100 000 €*
  - *Intensité maximum de l'aide ADEME : 50 à 70 %*

### Les aides à l'investissement :

- *Entre 30 et 50 % des dépenses admissibles :*
  - *Gestion de proximité des biodéchets*
  - *Ressourceries, recycleries*
  - *Compostage domestique...*

RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS

POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES



# ***SEMINAIRE PREVENTION***

**Merci de votre attention !!**

***Julien VERMEIRE - Ingénieur pôle « déchets » - ADEME Guadeloupe***

**[Julien.vermeire@ademe.fr](mailto:Julien.vermeire@ademe.fr)**

**05 90 26 77 43**

**06 90 99 82 14**

**RÉDUISEZ  
VOS DÉCHETS**

**POUR RÉDUIRE  
VOS DÉPENSES**